

le but de rendre plus facile la comptabilité des fabriques de beurre et de fromage, et dont l'utilité est incontestable.

Voilà les quelques ouvrages que nous pouvons conseiller aux cultivateurs de notre province de se procurer pour augmenter leur bibliothèque. En y joignant les volumes des journaux d'agriculture publiés chaque année, journaux que tout cultivateur doit recevoir et conserver reliés dans sa bibliothèque, et en recueillant aussi chaque année les ouvrages qui se publient sur l'agriculture, nos cultivateurs se formeront en peu de temps et à peu de frais, une source de renseignements précieux qui sera des plus utiles non seulement pour eux, mais pour leurs enfants et ceux de leurs voisins qui ne seront pas aussi prévoyants qu'eux.

En examinant le bilan de l'année 1887 que nous venons d'établir, nous pouvons conclure que notre province continue à marcher dans la voie du progrès agricole. L'agriculture s'aéliore par degrés, la mauvaise routine fait place, petit à petit, aux bonnes méthodes, les préjugés s'écartent devant la science pratique des agronomes qui ont charge de nous éclairer et la classe agricole semble anxieuse d'apprendre et d'améliorer sa position. Mais, n'oublions pas que nous ne sommes qu'au commencement du progrès. Que notre bonne volonté ne se ralentisse pas. Nous avons encore plus à faire que nous n'avons fait dans le passé. Allons de l'avant et prouvons la vérité de cet axiome populaire qui dit : Il n'y a que le premier pas qui coûte. Nous avons été lents à partir; allons plus vite maintenant, sans cependant négliger de bien faire tout ce que nous faisons. En face du résultat obtenu par nos opérations passées, dressons immédiatement le programme de l'année qui commence. Formulons les résolutions à prendre pour faire une culture raisonnée et bien entendue. Surtout, n'oublions pas que tout ce que nous pouvons nous proposer de faire est subordonné, quant au succès, à la volonté de Celui qui nous donne les années afin que nous les utilisions pour la culture des champs en vue principalement d'une moisson dont nous ne devons nous attendre à recueillir les fruits que dans l'éternité. Travaillons donc toujours sous ses yeux, ayant pour motto cette belle devise qu'un éloquent orateur a proposée l'an dernier, aux cultivateurs de notre province dans une de nos grandes conventions agricoles : *Cuncta et aratro*. PAR LA CROIX ET LA CHARRUE.

J. C. CHAPUIS.

La réforme agricole.

Le mémoire suivant a été adressé à Mr N. Bernatchez, député provincial de Montmagny et président de la commission agricole, par une personne très compétente et très autorisée à parler sur les questions d'agriculture.

24 octobre 1887.

MR N. BERNATCHEZ,

Président de la commission agricole de la province de Québec.

Mon cher Monsieur,—Depuis que j'ai eu l'avantage de rencontrer ici votre commission agricole, j'ai relu le "Rapport du premier congrès des cercles" et j'ai fait une étude de la commission qui vous a amené ici. Je crois donc de mon devoir de bon citoyen, d'affirmer de nouveau l'intérêt que je prends à vos délibérations, et les souhaits que je fais pour que l'agriculture de cette province reçoive de vos travaux un mouvement progressif et général qui, en augmentant la richesse individuelle des cultivateurs de cette province, amène à sa suite, et nécessairement, la prospérité dans toutes les classes de la société.

J'ai assisté aux séances de la convention agricole qui a eu lieu en janvier dernier, à Trois-Rivières. Jamais, à ma con-

naissance, une assemblée plus nombreuse et plus représentative de la classe agricole vraiment éclairée n'avait eu lieu dans la province de Québec. Chose remarquable, l'intérêt s'est soutenu pendant trois grandes journées consécutives. Des résolutions importantes ont été adoptées après mûre délibération. Tout cela m'avait vraiment intéressé. C'était donc avec plaisir que j'ai rencontré ici votre commission, chargée d'étudier *de visu* un projet de fondation agricole que la convention de l'hiver dernier avait discuté et approuvé chaleureusement après avoir pris la peine de visiter les lieux.

Autant que j'en puis juger, les essais et les démonstrations qui ont été faits sur la ferme expérimentale des Trois-Rivières me paraissent intéresser grandement les cultivateurs les plus marquants du pays. C'est là l'impression qui m'était restée de la convention de l'hiver dernier. Mais je vous avouerai que lors de votre passage, j'ai été surpris de revoir ici, pour appuyer de nouveau les résolutions en question, l'honorable docteur LaRue, membre du Conseil législatif, le révérend Messire Montminy, du comté de Lotbinière, un des principaux officiers de la convention, M. le maire des Trois-Rivières et plusieurs membres de la corporation, l'honorable juge Bonrgcois, plusieurs membres parmi les plus distingués du clergé dans ce diocèse, et enfin, plusieurs cultivateurs venus tout exprès des environs de Québec et que l'on me dit être des plus marquants dans la province. J'ai appris que, depuis votre visite, deux des MM. Paquet, de Saint-Nicolas, avaient fait un voyage exprès pour visiter cette exploitation et, qu'en l'absence de M. Barnard, ils ont fait un rapport si favorable que M. le curé de Saint-Nicolas a invité M. Barnard à une conférence dont l'effet, me dit-on, est d'avoir décidé la paroisse à établir une fabrique de beurre sur le principe de celle de M. Barnard; de plus, que les MM. Paquet se préparent à changer leur installation, de manière à profiter des divers enseignements qu'ils ont trouvés sur notre ferme de démonstration des Trois-Rivières. Enfin, on m'informe que ces jours derniers un agronome bien connu du district d'Iberville a fait, lui aussi, l'inspection de notre ferme en l'absence de M. Barnard et qu'il a fait part, à plusieurs personnes des Trois-Rivières, de son désir de mettre à profit, chez lui, plusieurs des améliorations qu'il a admirées ici. Ces détails vous prouveront, au moins je l'espère, que j'ai suivi cette question de près et combien elle m'intéresse.

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous accompagner, durant votre visite sur la ferme expérimentale en question, j'ai relu avec attention le *Mémoire* qui a été soumis au comité d'agriculture de l'assemblée législative, le 19 avril dernier. J'ai pu constater, moi-même, l'étendue et surtout l'importance exceptionnelle du mouvement en faveur des progrès agricoles dans cette province. Je vois avec plaisir que les principaux citoyens des Trois-Rivières sont de mon avis et qu'ils sont disposés à faire leur part de sacrifices pour l'encouragement d'une œuvre à laquelle le public porte, évidemment, un si haut intérêt. Dans ces circonstances, j'espère que la commission agricole de cette province me permettra de rappeler ici les points les plus saillants des *résolutions* adoptées en convention, l'hiver dernier :

1. Que l'agriculture de cette province perd environ *cent millions* de piastres, faute de connaissances élémentaires chez nos cultivateurs. Or pareille perte est, incontestablement, la principale cause d'appauvrissement, pour le commerce, l'industrie, les professions, dans cette province.

2. Que les cultivateurs possèdent, sans aucun doute, les ressources pécuniaires nécessaires pour faire cesser pareille perte; et que de fait les mauvaises pratiques qui en sont la cause disparaîtraient bientôt, si des conférenciers habiles et parfaitement compétents, et en nombre suffisant, parcouraient nos campagnes, maintenant avides d'enseignement agricole.

3. Que l'enseignement le plus profitable étant celui donné